



COMMISSION DES ARBITRES

MARDI 12/05/2026 à 18h30

Procès-Verbal N° 754

PRESIDENT : LAZAMI Fouad

PRESENTS : SABATINO Joseph - BOUAZIZ Djamel - SPARAPANO Patrick - CHAARI Hassen - VAGNEUX Luc - THEVENIN Cyril.

EXCUSES : LALO Aboubakar - KODJADJANIAN Jean Marie - SAINT - ALBIN Laurent - CUSANNO Stéphane - HUERTAS Pierre - HOCINE Halime - MORE Claude - SOZET Jean-Louis - ABELA Stéphane - TANI Christophe. - DEHMANI Monia

ASSISTE : CTDA - BEN EL HADJ Hakim

Mail CDA : arbitres@isere.fff.fr

RAPPEL

Les arbitres retenus sur les finales de coupes de l'Isère devront suivre un stage préparatoire le vendredi 22 mai 2026 de 19h30 à 22H au district à Sassenage.

Une partie sera en coordination avec les délégués du district de l'Isère.

RELEVE SANCTIONS CASE RAPPORT NON COCHEE SUR FMI

RELEVE CASE RAPPORT ARBITRE NON COCHEE SUR FMI

SEMAINE DU 27 AVRIL AU 03 MAI 2026

MATCH N°53691568 - SENIOR D3 POULE C – ST JOSEPH RIVIERE 1 / LAUZES FC 2 du 03/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. AMANE Soufiane licence N°9604673215

MATCH N°53691704 - SENIOR D3 POULE D – UNIFOOT 1 / SAINT QUENTIN FALLAV 2 du 03/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. BARBIER Keller licence N°2547571965

MATCH N°53692056 - SENIOR D4 POULE B – TURCS DE GRENOBLE 2 / PAYS VOIRONNAIS FC 2 du 03/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. NESSIM Bimen licence N°9604628857

MATCH N°53692188 - SENIOR D4 POULE C – ST ANDRE LE GAZ AS 2 / LIERS FC 1 du 03/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. LAIB Farid licence N°2578616787

MATCH N°53692319 - SENIOR D4 POULE D – RUY MONTCEAU US 2 / DOLOMIEU US 2 du 03/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. ATANGANA Paterne licence N°9604287979

MATCH N°53637382 - U19 D1 / PHASE UNIQUE – ST MARTIN D'HERES FC 1 / DOMARIN AS 1 du 02/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. TOUITI Mohamed licence N°9603260642

MATCH N°55335929 - U17 D3 POULE G / PH 2 – FARAMANS CS 1 / VALLEE DE L'HEN 38 1 du 02/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. DIOMI KIVATA Gus licence N°2545455341

MATCH N°53624272 - U15 D1 POULE B / PHASE UNIQUE – RACHAIS ES 2 / ST MARCELLIN OL. 1 du 02/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. KOUTALA Noé licence N°2546947798

MATCH N°54097969 – FEMININES A 11 D1 / PHASE UNIQUE – BOURGOIN J. FC 1 / ECHIROLLES FC 1 du 03/05/2026.

Amende 25€ à l'arbitre officiel de la rencontre M. CABARET Yves licence N°2544359616

EXEMPTION AMENDE 25€ SUITE DECISION CDA EN DATE DU 28/04/2026

MATCH N°55347654 - U15 D2 POULE A / PH 2 – ST GEORGES COMMIIERS 1 / SASSENAGE US 1 du 02/05/2026.

1er avertissement à l'arbitre officiel de la rencontre M. MORAUX Gabin licence N°9605231370, District Jeune Stagiaire.

MATCH N°55347684 - U15 D2 POULE B / PH 2 – SUD ISERE FC 1 / USVO GRENOBLE 2 du 02/05/2026.

1er avertissement à l'arbitre officiel de la rencontre M. HUEST Nael licence N°9602857998, District Jeune Stagiaire.

RAPPEL AUX ARBITRES

Les arbitres sont priés de cocher la case « rapport suit » de la FMI si la situation l'exige. Les contrevenants se verront dorénavant infliger d'une amende de 25€ pour cette erreur administrative (case rapport non cochée).

Un mail vous a été envoyé dans ce sens.

IMPORTANT

Il appartient aux arbitres de prendre une photo avant (une fois remplie) et après le match de la FMI (une fois complétée). Merci de les garder pendant 15 jours après la rencontre. Si besoin une commission du district pourra éventuellement vous demander la ou les photos ».

NOTE AUX ARBITRES - ENTRAINEMENTS

Planning des entrainements sur la piste d'athlétisme de la Côte St André avec Stéphane ABELA tous les **mercredis**. Veuillez contacter Stéphane ABELA (tél : 06 88 33 03 41) si vous êtes intéressés.

- 3 juin 2026 - 19h à 20h15

CAISSE DE PEREQUATION

Seniors D1 à D3, U19 D1 et U17 D1

Séniors D4 et U19 D2

Désormais, le District prendra en charge directement le paiement des arbitres pour ces rencontres. En conséquence, le montant correspondant sera imputé aux clubs concernés.

- Virement vers le **20 du mois suivant**.

DESIGNATEURS CDA

Nom	Catégorie	Téléphone
BOUAZIZ Djamel	Seniors	06 21 31 09 49
CHAARI Hassen	Jeunes	06 46 41 36 44
VAGNEUX Luc	Futsal	06 30 34 44 39
THEVENIN Cyril	Accompagnant administratif (conseils et aide à la rédaction aux rapports...)	06 07 23 89 63

COURRIERS DES CLUBS – COMMISSIONS - DIVERS

COMMISSION SPORTIVE : Lu et noté.

USGV : Lu et noté.

ABBAYE US : Lu et noté.

Demandes d'arbitre :

Rappel aux clubs : Pour un traitement adéquat de vos demandes d'arbitre, veuillez bien spécifier la date du match, adversaire, division...et envoyées dans les délais réglementaires (au moins 2 semaines).

Courrier GROUPEMENT BALMES LAUZES : Match GBL 2 / US CORBELIN 1 - U15 D3, du 23/05/26,

Courriers RO CLAIX :

- Match US RO CLAIX 2/US CHATTE 2 - D5 du 24/05/2026

- ENT RO CLAIX CHATTE/GJ PAYS VOIRONNAIS CROSSEY - U17 D3 du 23/05/2026
 Courrier VINAY: Match U15 D 4 - ST Marcellin 2/Vinay 1
 Courrier FC SMU: Match U15 D3 - EYBENS OC 3/ST MARTIN URIAGE FC 1 du 23/05/2026.
 Courrier OND: Match Entente OND-CVL/REVENTIN U15 D3 du 23/05/2026

Transmis au désignateur. Satisfactions vous seront données dans la mesure de nos disponibilités.

COURRIERS DES ARBITRES

ANTOUARD S : Rapport reçu. Remerciements.
 AL JOUAID A.O: Rapport médical reçu
 BEDAR N. : Transmis au responsable compétent
 VILLENEUVE M : Lu et noté. Transmis au service comptabilité.
 OLIMO NDUMBU D. : Lu et noté. Transmis aux désigateurs
 THOMET J. : Lu et noté.
 CABARET Y. : Lu et noté
 THEVENIN C. : Lu et noté. Transmis à la commission.
 DIABATE M. : Lu et noté.
 HAMMECDI L. : Lu et noté. Bon rétablissement
 MARZOLF T. : Concerne la commission compétente et le responsable FMI
 RIBEYRON A. : Lu et noté.
 TOURCHE A. : Lu et noté. CM reçu. Bon rétablissement
 MONOT V. : Lu et CM reçu. Prompt rétablissement

AGENDA DES FUTURS EVENEMENTS DE LA CDA

STAGES DES ARBITRES

- Stage de début de saison (foot à 11) le 5 septembre 2026 de 7h30 à 17h30 à Voiron
- Stage de début de saison (futsal) le 12 septembre de 8h à 12h au district à Sassenage
- Stage de rattrapage (foot à 11) le mercredi 11 novembre 2026 de 7h30 à 17h30 au district à Sassenage
- Stage de mi-saison - 9 janvier 2027 de 8h à 12 **D1/D2/AA**
- Stage de mi-saison - 9 janvier 2027 de 13h30 à 17h30 **Jeunes + D3**
- Stage de mi-saison - 10 janvier 2027 de 8h à 12 **D4/D5**
- Stage des observateurs (dates à définir début de saison et mi-saison)
- Débriefing d'un trio arbitral (date à définir) D1/D2/AA/Observateurs

FORMATIONS D'AUXILIAIRES ARBITRES DE LA SAISON 2026/2027 :

- 12 septembre 2026 au district à Sassenage
- 19 septembre 2026 au club d'Estrablin
- 26 septembre 2027 au club de l'Isle d'Abeau

FORMATIONS INITIALES EN ARBITRAGE (FIA) DE LA SAISON 2026/2027 :

- 25/26/27 août 2026 au district à Sassenage
- 10/17/24 octobre 2026 au club d'Estrablin
- 9/16/23 janvier 2027 au district à Sassenage
- 23/24/25 février 2027 au club de Chatte
- 27 mars et 3/10 avril 2027 au club de Crolles

Président de séance
 Fouad LAZAMI

Secrétaire de rédaction
 Joseph SABATINO

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.